## Services en accès libres

## Services nécessitant un compte @sans-nuage.fr

### Boites mail

Roundcube

Une boite mail accessible via webmail, IMAP et POP3 et qui propose 100 alias et le selecteur +.

### Chat compatible Whatsapp

Matrix, Element et ARN-messager

### Drive

Nextcloud File + onlyoffice

### Agenda et contacts partagés

Nextcloud Agenda et Contacts

### Partage de dépense

Nextcloud Cospend

### Gestion de tâches

Nextcloud Deck

### Sondages

Yakforms

### Publication d’évènements

Mobilizon

### Flux RSS

ttrss

## Les comptes @sans-nuage.fr

### Compte sans-nuage individuel

Offert avec l’adhésion

1 drive 3Go  
1 boite mail 2Go  
100 alias mail  
1 adresse de chat matrix  
1 compte mobilizon

### Groupe sans-nuage

36€ / an + adhésion du groupe

1 drive 10Go  
1 boite mail 5Go  
100 alias mail  
1 adresse de chat matrix  
jusqu’à 10 sous-comptes avec  
 1 boite mail 1Go  
 1 compte drive avec espace commun  
 1 adresse de chat matrix

## Comment souscrire ?

**Créez un compte sur l’espace membre et demandez le service**

Comme la plupart de nos services, celui-ci est réservé aux membres de l'association, il faut donc créer un compte sur l'[espace membre](https://adherents.arn-fai.net/members/register/), puis « [Demander un nouvel abonnement](https://adherents.arn-fai.net/members/login/?next=%2Fmembers%2Frequest_subscriptions%2Fstep1) ». Si vous souhaitez un groupe sans-nuage, créez votre compte pour le groupe, faites la demande pour le groupe puis pour chaque sous-compte nécessaire. Ne pas hésiter à nous envoyer un mail.

**2. Validation et mise en route**

L’équipe bénévole vérifie qu’il reste les ressources nécessaires pour provisionner le service, valide votre demande et met en route le service.

**3. Accès au service et paiement**

Une fois votre service mis en place, vous pouvez accéder aux informations et à la documentation le concernant sur la page « [Mes abonnements](https://adherents.arn-fai.net/members/subscriptions/) ». Merci de procéder ensuite au règlement de l’adhésion si ce n’est pas déjà fait, et à la mise en place d’un virement permanent.